

TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE MRC JOLIETTE

Localiser la défavorisation

Mieux connaître son milieu



INTRODUCTION

La pauvreté et l'exclusion sociale affectent une part appréciable de la population. La région de Lanaudière n'échappe pas à cette réalité. La *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* diffusée en juin 2002, la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* adoptée en décembre 2002, le *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* présenté en avril 2004 et les consultations régionales tenues dans le cadre des *Rendez-vous de la solidarité 2009* s'inscrivent parmi les actions entreprises par les instances publiques québécoises pour réduire les inégalités socioéconomiques. En 2010, le gouvernement québécois poursuit dans le même sens en élaborant le *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale*.

Pour mener à bien les actions nationales, régionales et locales contre la pauvreté et l'exclusion sociale, il importe d'en posséder une connaissance approfondie afin d'identifier les territoires les plus vulnérables. Depuis 2000, des chercheurs du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec ont développé l'indice de défavorisation matérielle et sociale. « Cet indice fournit aux instances régionales et locales une connaissance des caractéristiques socioéconomiques de la population de leur territoire et permet la localisation des secteurs où vivent des personnes, des familles et des communautés moins favorisées du point de vue social et matériel. » (Leclerc, Marquis et Payette, 2005, p. 1)

Ce rapport aborde l'indice de défavorisation matérielle et sociale en localisant les communautés les plus désavantagées sur le territoire de la MRC de Joliette en 2006. Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population selon la défavorisation sont aussi comparées. Il s'inscrit dans une série de publications produites par le Service de surveillance, recherche et évaluation qui traitent de la défavorisation sur le territoire des six municipalités régionales de comté (MRC), des deux réseaux locaux de services (RLS) et de la région lanauoise.

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Qu'est-ce que la défavorisation?

La défavorisation exprime l'état de désavantage relatif d'un individu, d'une famille ou d'un groupe par rapport à l'ensemble auquel il appartient. **Des personnes sont considérées défavorisées si, pour une ou plusieurs caractéristiques, elles se situent sous le niveau atteint par la majorité de la population ou jugé acceptable par la société** (Pampalon et Raymond, 2000).

Qu'est-ce que l'indice de défavorisation?

L'indice élaboré par Pampalon et Raymond en 2000 permet de différencier des populations selon le degré de défavorisation de leur territoire de résidence. L'indice de défavorisation est une mesure territoriale. **C'est un indice écologique qui réfère au milieu socioéconomique dans lequel vit l'individu et non à sa situation personnelle.** Il est construit à partir des plus petits territoires pour lesquels des données du recensement sont disponibles, soit les aires de diffusion. Celles-ci correspondent à une « petite région composée de un ou de plusieurs îlots de diffusion avoisinants et regroupant de 400 à 700 habitants » (Statistique Canada, 2009).

L'indice de défavorisation caractérise des individus d'une communauté pris collectivement. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il est qualifié d'écologique. Il est entendu que les personnes vivant dans une même aire de diffusion n'ont pas toutes des caractéristiques socioéconomiques identiques.

Il importe de retenir que l'indice de défavorisation rend compte de la privation ou de la richesse matérielle et sociale relative des résidants des aires de diffusion de la MRC de Joliette. Il se différencie, en ce sens, du seuil de faible revenu qui mesure la part de la population qui subvient plus difficilement à ses besoins essentiels (nourriture, logement, habillement, etc.).

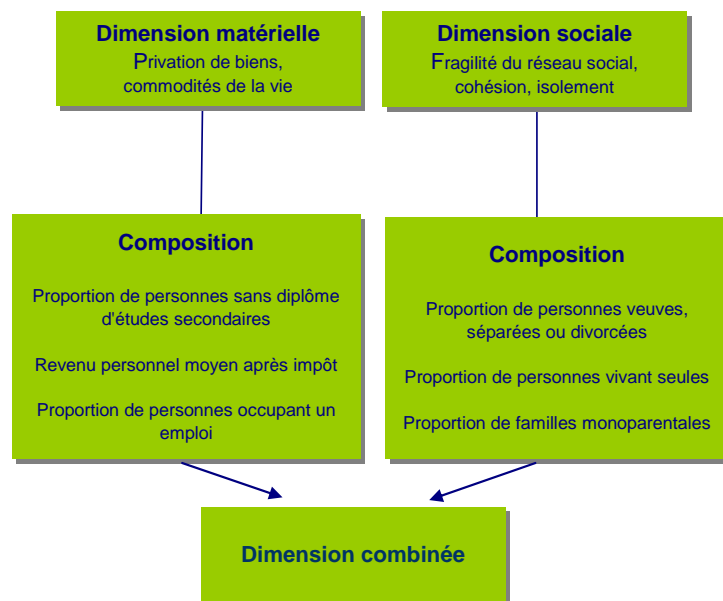
L'indice de défavorisation se compose de deux dimensions, l'une matérielle et l'autre sociale. La **défavorisation matérielle** réfère au concept de pauvreté et à la privation des ressources financières nécessaires à l'acquisition des biens et commodités de la vie courante. Cette dimension est formée de trois indicateurs abordant la **scolarité**, le **revenu** et l'**emploi**.

MISE EN GARDE

Même si certains indicateurs ont été modifiés d'un recensement à l'autre (ex. : scolarité, revenu), il semblerait que les changements n'affectent pas la comparabilité de l'indice de défavorisation dans le temps et dans l'espace. Par contre, la redéfinition des limites géographiques de la majorité des aires de diffusion du territoire lanadois pourrait rendre difficile et aléatoire l'interprétation des variations temporelles observées entre les données de 2001 et de 2006.

La **défavorisation sociale** concerne les relations entre individus au sein de la famille et dans la communauté. Elle traduit, en partie, « certaines caractéristiques de l'organisation sociale telles que l'isolement ou la cohésion sociale, l'individualisme ou la coopération, l'entraide, la confiance entre personnes, etc. » (Pampalon et Raymond, 2000, p.114). Cette dimension repose sur trois indicateurs : le fait d'**être séparé, divorcé ou veuf**, de **vivre seul** ou en **famille monoparentale**.

La **défavorisation combinée** jumelle les deux dimensions afin de fournir un portrait global quant à la vulnérabilité matérielle et sociale d'un territoire.



Pour chacune des dimensions, les aires de diffusion sont regroupées en quartiles selon l'échelle de défavorisation suivante : le quartile favorisé (25 % de la population), les deux quartiles médians (50 % de la population) et le quartile défavorisé (25 % de la population). Les quartiles extrêmes des deux dimensions ont été croisés afin de distinguer les populations les plus avantagées (quartiles matériel 1 et social 1) et désavantagées (quartiles matériel 4 et social 4).

		Dimension sociale			
		Favorisé	→	Défavorisé	
		Q1	Q2+Q3	Q4	
Dimension matérielle	Favorisé	Q1	Q1 et Q1		Total Q1 matériel
		Q2+Q3			Total Q2+Q3 matériel
	Défavorisé	Q4		Q4 et Q4	Total Q4 matériel
		Total Q1 social	Total Q2+Q3 social	Total Q4 social	Population totale

La répartition des aires de diffusion en quartiles est privilégiée afin de regrouper un nombre significatif d'individus pour toutes les combinaisons possibles de défavorisation. Les **quartiles 2 et 3 ont été jumelés** afin d'alléger la lecture des résultats et faciliter l'appréciation des différences entre les populations des quartiles extrêmes.

Territoire de référence

Un **territoire de référence** sert d'unité géographique dans laquelle les aires de diffusion sont classées en quartiles selon leur niveau de défavorisation matérielle et sociale. Il peut correspondre au territoire d'une MRC, d'un RLS, d'une région sociosanitaire ou de l'ensemble du Québec. Puisque l'un des objectifs de ce rapport consiste à comparer les écarts socioéconomiques entre les aires de diffusion d'une même MRC, c'est celle de Joliette qui sert de territoire de référence. **Seules les aires de diffusion comprises à l'intérieur de cette MRC sont comparables.** De ce fait, les valeurs de défavorisation n'ont de sens que pour le territoire de la MRC concernée et les aires de diffusion qu'elle englobe. **Elles ne peuvent pas servir à comparer ou classer les aires de diffusion situées hors de la MRC de Joliette.**

Quelques caractéristiques du territoire de référence

Au recensement de 2006, la MRC de Joliette comprend 96 aires de diffusion. De ce nombre, cinq aires, totalisant 2 838 personnes, ont été exclues du calcul de l'indice de défavorisation. Ces aires de diffusion sont exclues parce qu'elles contiennent une zone peu peuplée ou une proportion élevée de ménages collectifs ou de personnes vivant en institution (ex. : centre hospitalier, CHSLD, maison de retraités, pénitencier, etc.).

Le territoire de la MRC de Joliette compte dix municipalités réparties sur 416 kilomètres carrés. Au recensement de 2006, 58 354 personnes¹ résident dans la MRC, soit 14 % de l'ensemble des Lanaudois (Statistique Canada, 2009). Sa population s'est accrue de 8 % depuis 2001, soit une hausse inférieure à celle observée dans Lanaudière (10 %). Les municipalités de Saint-Charles-Borromée et Notre-Dame-des-Prairies affichent, en proportion, les plus fortes croissances démographiques de la MRC.

¹ Les effectifs de population de la MRC de Joliette présentés dans les tableaux peuvent être différents de ce nombre car, tel que spécifié précédemment, cinq aires de diffusion ont été exclues du calcul de la défavorisation.

DÉFAVORISATION DANS LA MRC JOLIETTE

La distribution en quartiles de la défavorisation à l'échelle de la MRC de Joliette identifie 23 aires de diffusion classées parmi les plus désavantagées au plan matériel (Q4). Elles totalisent 13 227 personnes. La prise en considération de la dimension sociale classe 23 aires de diffusion au nombre des moins privilégiées (Q4). Ces dernières comprennent 13 731 individus. La combinaison des dimensions matérielle et sociale identifie huit aires de diffusion désavantagées comptant 4 480 personnes (Q4 et Q4).

Figure 1
Population selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (N)

		Dimension sociale				
		Favorisé →		← Défavorisé		
		Q1	Q2+Q3	Q4		
Dimension matérielle	Favorisé ↓	Q1	4 236	7 280	2 402	13 918
		Q2+Q3	6 806	14 716	6 849	28 371
	Défavorisé ↓	Q4	3 207	5 540	4 480	13 227
			14 249	27 536	13 731	55 516

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

La défavorisation matérielle se retrouve autant en milieu urbain que rural, alors que la défavorisation sociale est présente surtout en milieu urbain. Les zones défavorisées matériellement et socialement se situent exclusivement en milieu urbain (Cartes 1 à 3 incluses dans l'Atlas cartographique).

Le tableau 1 présente, pour toutes les municipalités du territoire de référence, la proportion de la population résidant dans les aires de diffusion en fonction des dimensions et quartiles de défavorisation. Puisque l'indice de défavorisation est une mesure relative se rapportant à l'ensemble du territoire de référence, il est possible, pour une municipalité, de n'avoir aucune aire de diffusion comprise dans un quartile.

La défavorisation matérielle touche sept localités de la MRC, alors que la défavorisation sociale est présente dans quatre municipalités. Seule la municipalité de Joliette est défavorisée à la fois selon les dimensions matérielle et sociale.

L'indice contribue également à cerner les communautés plus avantagées. C'est ainsi le cas dans six agglomérations pour la dimension matérielle et neuf pour le volet social. La combinaison des deux dimensions identifie des milieux favorisés dans quatre municipalités, Joliette, Notre-Dame-des-Prairies, Saint-Charles-Borromée et Saint-Ambroise-de-Kildare.

Même si la défavorisation matérielle concerne plus de la moitié de la population de Saint-Paul, c'est à Joliette que le nombre absolu de personnes vivant dans les communautés touchées par ce type de défavorisation est le plus élevé. Elle est aussi l'une des quatre localités ayant une proportion de gens vivant dans une communauté favorisée matériellement et socialement.

Tableau 1
Population selon la municipalité et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)

Municipalités (aires de diffusion)	pop.	Dimensions							
		Matérielle			Sociale			Combinée	
		Q1	Q2+Q3	Q4	Q1	Q2+Q3	Q4	Q1 et Q1	Q4 et Q4
	%			%			%		
Saint-Paul (6)	3 987	14,5	22,6	62,9	51,4	48,6	0,0	0,0	0,0
Crabtree (6)	3 441	15,1	84,9	0,0	32,4	52,2	15,4	0,0	0,0
Saint-Pierre (1)	304	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Joliette (27)	16 521	21,8	37,2	41,0	10,6	32,7	56,6	10,6	27,1
Saint-Thomas (5)	2 861	0,0	82,3	17,7	82,7	17,3	0,0	0,0	0,0
Notre-Dame-des-Prairies (10)	8 230	41,9	58,1	0,0	6,0	86,0	7,9	6,0	0,0
Saint-Charles-Borromée (21)	11 715	46,2	51,0	2,7	22,6	50,2	27,3	13,8	0,0
Saint-Ambroise-de-Kildare (7)	3 491	10,3	61,7	28,0	72,0	28,0	0,0	10,3	0,0
Notre-Dame-de-Lourdes (4)	2 201	0,0	43,4	56,6	45,3	54,7	0,0	0,0	0,0
Sainte-Mélanie (4)	2 765	0,0	67,7	32,3	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0
MRC JOLIETTE (91)	55 516	25,1	51,1	23,8	25,7	49,6	24,7	7,6	8,1

Des exemples pour comprendre le tableau :

- Les aires de diffusion de Saint-Paul classées dans le quartile 1 de la dimension matérielle englobent 14,5 % de la population de la municipalité.
- Les aires de diffusion de Saint-Paul classées dans le quartile 1 de la dimension sociale englobent 51,4 % de la population de la municipalité.
- Parmi les six aires de diffusion de la municipalité de Saint-Paul, il n'y en a aucune classée à la fois dans le quartile matériel 1 et le quartile social 1.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

L'indice de défavorisation permet de répartir et situer géographiquement la population des aires de diffusion de la MRC de Joliette en fonction de deux dimensions. Il peut contribuer, également, à caractériser la population selon le quartile de défavorisation. C'est d'ailleurs ce dont rendent compte les pages suivantes.



CARACTÉRISTIQUES DES QUARTILES DE DÉFAVORISATION

Ce chapitre traite de caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population des aires de diffusion selon leur appartenance à l'un ou l'autre des quartiles de défavorisation. Les indicateurs retenus expriment, en fonction de l'approche écologique, des valeurs se rattachant à l'ensemble des personnes de chacun des quartiles. **Elles ne signifient pas pour autant que tous les individus d'un même quartile possèdent des caractéristiques identiques.**

L'information présentée dans ce chapitre devrait contribuer à mieux identifier certains éléments qui différencient les populations des quartiles plus vulnérables de ceux qui le sont moins.

Profil socioéconomique des quartiles de défavorisation

Le profil socioéconomique de la population de la MRC de Joliette dénote d'importantes inégalités selon les quartiles de défavorisation. Cela va de soi, car l'indice est construit à cet effet. Les inégalités sont illustrées à l'aide des six indicateurs composant l'indice de défavorisation (Tableau 2).

La population du quartile défavorisé matériellement présente une proportion d'individus sans diplôme d'études secondaires presque deux fois supérieure à celle du quartile favorisé. Le pourcentage d'individus occupant un emploi et le revenu annuel moyen des particuliers y sont moindres. La part relative des familles monoparentales ainsi que les proportions de personnes vivant seules ou étant séparées, veuves ou divorcées y sont plus importantes.

Le quartile défavorisé socialement a de plus fortes proportions de gens vivant seuls, séparés, veufs ou divorcés et de familles monoparentales. Il possède également un pourcentage plus élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires ainsi qu'une proportion plus faible de gens occupant un emploi. Le revenu annuel moyen y est inférieur.

Dans la population des quartiles défavorisés à la fois aux plan matériel et social, environ deux fois plus d'individus n'ont pas de diplôme d'études secondaires ou sont séparés, veufs ou divorcés comparativement à celle des quartiles favorisés. On y retrouve quatre fois plus de personnes vivant seules et une plus grande proportion de familles monoparentales. Le pourcentage de gens occupant un emploi et le revenu annuel moyen y sont plus faibles.

Tableau 2

Indicateurs socioéconomiques de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le quartile
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (% et \$)

Dimensions	Sans DES ¹	Emploi ²	Revenu ³	Vivant seules ⁴	Séparées/veuves/ divorcées ⁵	Familles monoparentales ⁶
	%	%	\$	%	%	%
Matérielle						
Quartile 1	19,8	67,3	35 286 \$	9,9	19,1	14,7
Quartiles 2+3	27,9	57,7	28 660 \$	14,0	22,2	16,8
Quartile 4	38,3	51,1	24 115 \$	16,7	22,8	18,7
Sociale						
Quartile 1	24,2	66,0	31 393 \$	7,7	16,3	9,0
Quartiles 2+3	27,7	59,1	29 860 \$	12,0	20,6	16,0
Quartile 4	33,9	49,9	25 814 \$	23,3	28,7	27,6
Combinée						
Quartiles 1 et 1	17,7	71,9	36 384 \$	6,4	14,8	10,6
Quartiles 4 et 4	42,2	43,1	21 978 \$	26,1	28,5	27,6
Total	28,4	58,6	29 209 \$	13,6	21,6	16,7

1. Proportion de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun diplôme d'études secondaires (DES).
2. Proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi.
3. Revenu moyen après impôt (en dollars) des personnes de 15 ans et plus en 2005.
4. Proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules.
5. Proportion de personnes séparées, veuves ou divorcées.
6. Proportion de familles monoparentales.

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

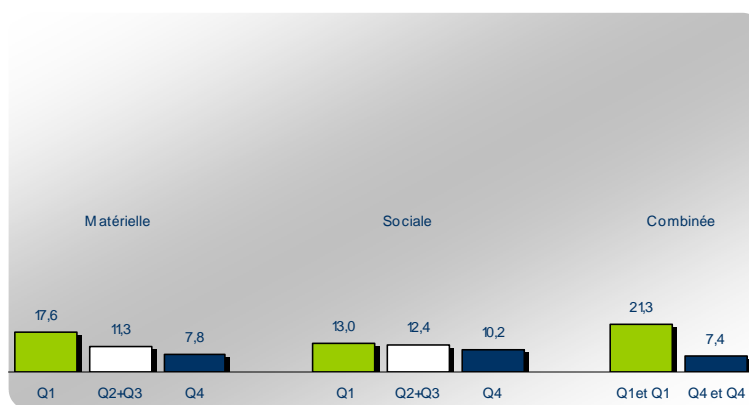
L'indice de défavorisation constitue un outil parmi d'autres pour identifier les populations vivant dans les communautés plus démunies. La diplomation universitaire, le seuil de faible revenu, la structure familiale et certaines caractéristiques du logement peuvent aussi être associés à l'une ou l'autre des formes de défavorisation². Les graphiques 1 à 7 illustrent la relation entre ces variables et les quartiles de défavorisation.

² Les définitions des indicateurs présentés dans le document sont disponibles dans le *Dictionnaire du recensement de 2006* produit par Statistique Canada.

La proportion de gens de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat est moindre dans la population des quartiles désavantagés selon les volets matériel ou social, comparativement à celle des quartiles favorisés. Lorsque les dimensions matérielle et sociale sont combinées, cette proportion est trois fois plus élevée dans les quartiles favorisés que défavorisés.

Graphique 1

**Population de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études universitaires égal ou supérieur au baccalauréat selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)**

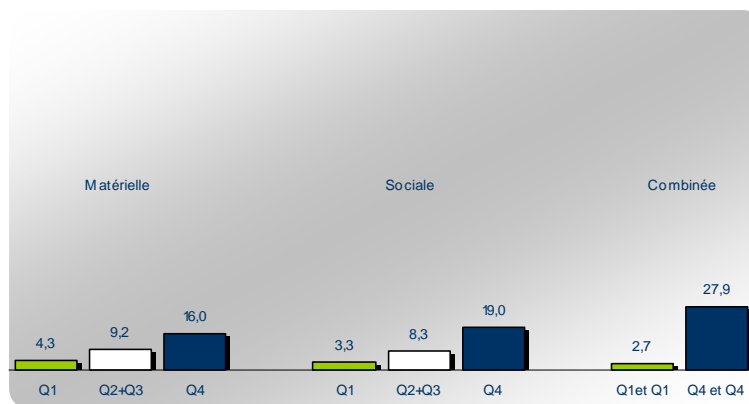


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu après impôt est plus élevée dans le quartile défavorisé matériellement ou socialement. Ce pourcentage est dix fois plus grand dans les quartiles défavorisés à la fois aux plans matériel et social.

Graphique 2

**Personnes dans les ménages privés ayant un faible revenu après impôt selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)**

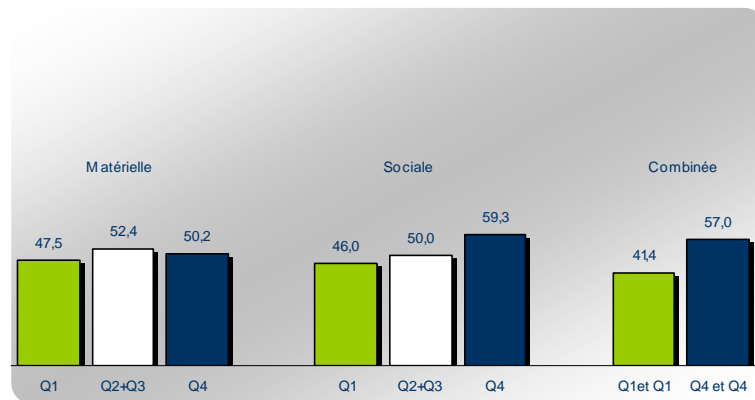


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

La proportion de familles avec conjoint et enfants de tous âges fluctue selon les dimensions de défavorisation, mais la variation est plus marquée pour les dimensions sociale et combinée. Il y a, en proportion, plus de familles avec conjoint et enfants dans les quartiles désavantagés que favorisés.

Graphique 3

Familles avec conjoint et enfants de tous âges selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)

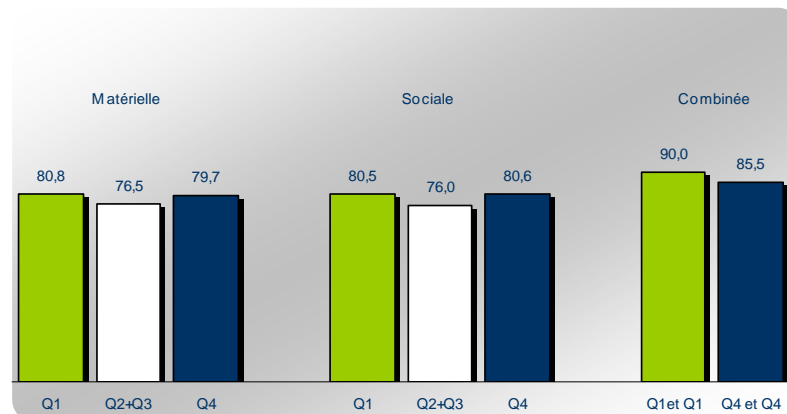


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le pourcentage de familles monoparentales dont le chef est une femme varie peu selon les dimensions matérielle et sociale. Par contre, lorsque les deux dimensions sont combinées, la proportion de familles monoparentales dont le chef est une femme est un peu plus importante dans le quartile favorisé que dans celui défavorisé.

Graphique 4

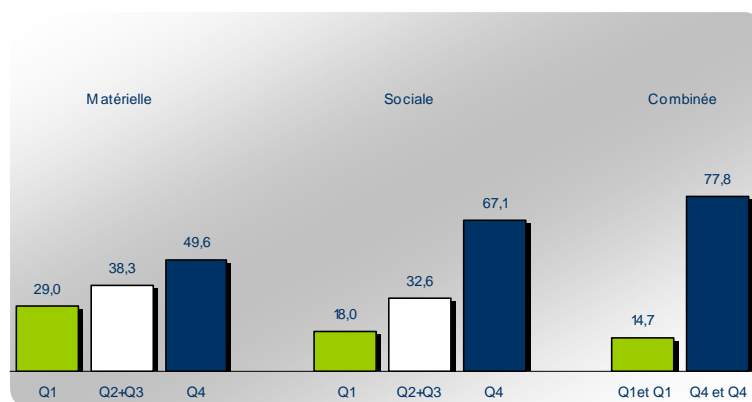
Familles monoparentales dont le chef est une femme selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

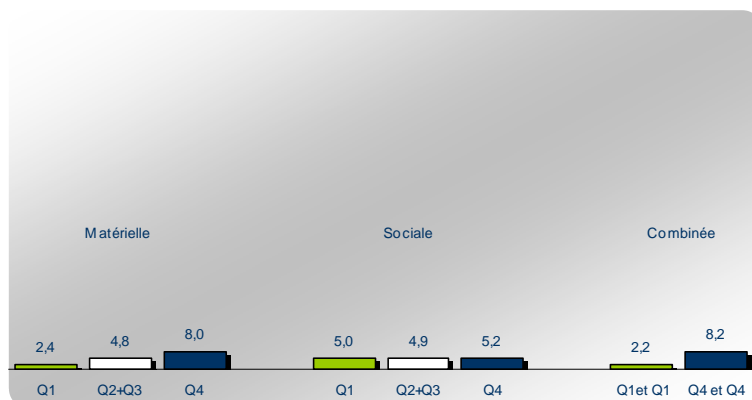
La part relative des logements loués est plus importante dans les quartiles défavorisés matériellement ou socialement. Il en est de même pour la proportion de logements nécessitant des réparations majeures. Ces pourcentages demeurent supérieurs dans les quartiles défavorisés à la fois aux plans matériel et social.

Graphique 5
Logements privés occupés loués selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Graphique 6
Logements privés nécessitant des réparations majeures selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)



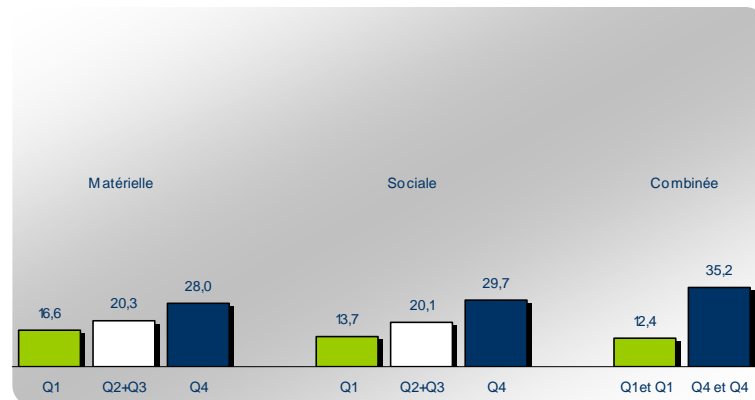
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Le taux d'effort pour couvrir le coût du logement est plus important dans les quartiles défavorisés que favorisés. Cette relation devient encore plus nette au sein des quartiles défavorisés à la fois matériellement et socialement. La proportion de ménages consacrant 30 % ou plus de leurs revenus aux coûts d'habitation y est près de trois fois plus élevée.

Graphique 7

Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux coûts d'habitation selon le quartile de défavorisation matérielle et sociale

Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)



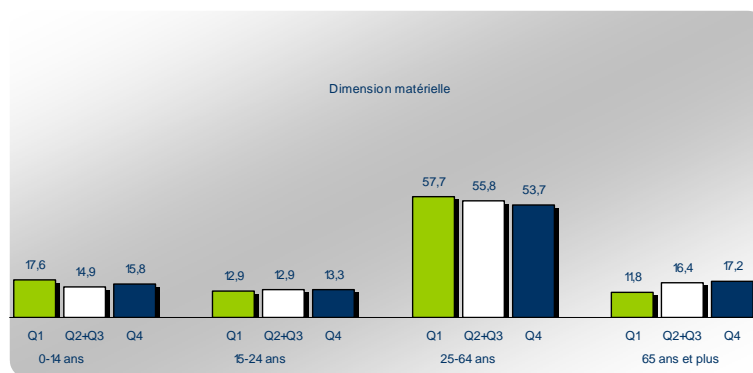
Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006, données-échantillon (20 %).

Profil démographique des quartiles de défavorisation

La structure par âge de la population de la MRC de Joliette fluctue selon le type et le quartile de défavorisation. Les proportions de jeunes de moins de 15 ans et de 25 à 64 ans sont un peu plus faibles dans le quartile désavantagé matériellement que dans celui favorisé. Le pourcentage de personnes de 65 ans et plus est supérieur au sein du quartile défavorisé au plan matériel.

Graphique 8

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)

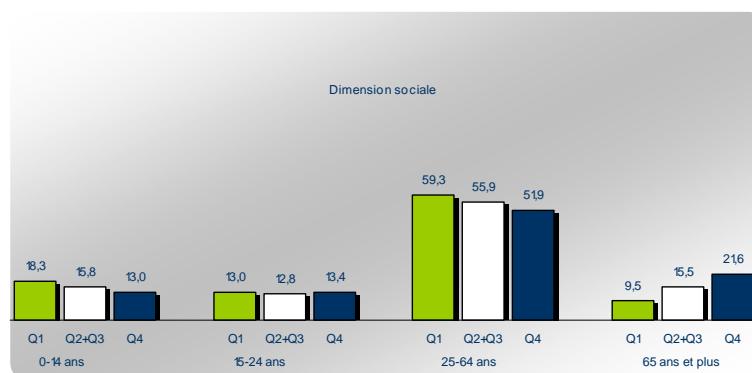


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

La même tendance est observée pour la dimension sociale : les parts relatives des jeunes de moins de 15 ans et des 25 à 64 ans sont plus élevées dans le quartile favorisé. La proportion de personnes de 65 ans et plus est plus élevée dans le quartile moins privilégié socialement.

Graphique 9

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)

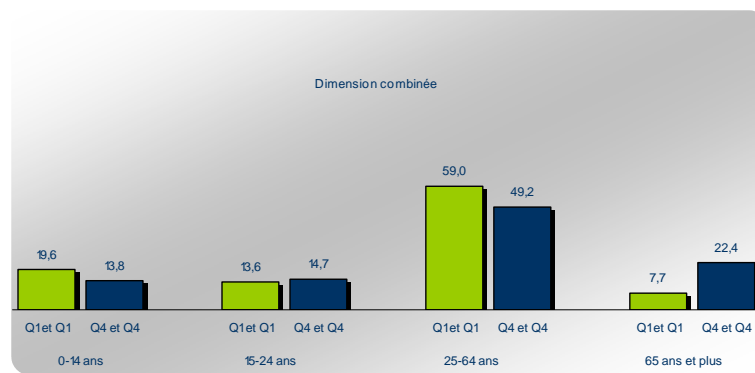


Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Cette relation existe aussi avec la combinaison des deux dimensions de défavorisation. Les parts d'individus de 0 à 14 ans et 25 à 64 ans sont inférieures dans les quartiles défavorisés matériellement et socialement. En proportion, il y a près de trois fois plus d'ânés au sein de la population des quartiles moins favorisés. Les femmes et les hommes présentent sensiblement la même distribution selon l'âge et le quartile de défavorisation (Annexe 2).

Graphique 10

Population sexes réunis selon le groupe d'âge et le quartile de défavorisation matérielle et sociale
Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (%)



Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION

- L'indice de défavorisation est une mesure écologique qui caractérise des individus d'une communauté pris collectivement.
- La valeur de l'indice de défavorisation apposée à chacune des aires de diffusion n'est pas comparable entre les territoires de référence.
- Ce n'est pas une mesure de la pauvreté.

CE QU'IL FAUT RETENIR DE LA DÉFAVORISATION

- Loin d'être concentrée en un seul endroit, la défavorisation matérielle et sociale se retrouve aussi bien en milieu rural qu'urbain.
- Il peut exister des différences socioéconomiques et démographiques importantes entre les populations des quartiles.

CE QU'ANNONCE LA DÉFAVORISATION

- La vulnérabilité matérielle et sociale indique la nécessité d'améliorer les conditions d'une partie de la population à l'égard de la scolarité, de l'emploi, du revenu, de l'isolement social et de la qualité de l'environnement physique immédiat (logement).

« Toutes les études l'indiquent, quels que soient le pays, le sexe ou le groupe d'âge, les personnes pauvres sont plus malades, et meurent plus jeunes que celles qui sont plus fortunées. Les progrès extraordinaires de la médecine et la protection offerte par l'accès universel aux services médicaux n'y changent rien : les plus pauvres risquent davantage d'être exposés aux maladies. » (Poirier et Maranda, 2007, p. 27)

L'ampleur des différences démographiques, sociales et économiques entre les populations des aires de diffusion classées aux deux extrêmes du spectre de défavorisation est loin d'être négligeable. Les dissimilitudes relevées illustrent le fossé qui sépare les personnes vivant parfois au sein d'une même municipalité.

Les inégalités matérielles et sociales sont étroitement liées à l'état de santé et de bien-être de la population. Des études établissent en effet la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et un profil sanitaire désavantageux (Pampalon, Hamel et Gamache, 2008; Guillemette et Leclerc, 2008). Les écarts de santé physique et mentale entre les populations des communautés favorisées et démunies s'expriment, entre autres choses, par l'exposition à un environnement défavorable et l'adoption d'habitudes de vie néfastes à la santé, dont la prévalence reste plus fréquente parmi les populations moins privilégiées (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* et la *Loi sur la santé publique* imputent au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et à ses composantes régionales et locales la responsabilité de maintenir et d'améliorer la santé de la population. La lutte pour la réduction des écarts de santé et de bien-être attribuables aux inégalités socioéconomiques fait partie de ce mandat, réalisé en collaboration avec leurs partenaires régionaux et locaux.

C'est en ce sens que les données de défavorisation présentées dans ce rapport trouvent leur utilité, car elles identifient les territoires les plus désavantagés du point de vue matériel et social. Une meilleure connaissance de la défavorisation matérielle et sociale devrait aider les gestionnaires et les intervenants à mieux cibler les activités de prévention des risques pour la santé et de promotion de saines habitudes de vie. La mise en œuvre, en partenariat, d'actions axées sur le développement durable d'environnements favorables à la santé et de communautés compétentes et scolarisées devrait ainsi en être favorisée (Bégin, Ouellet et Cadieux, 2007).

R

ÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (ASSSL). *SYstème Lanaudois d'Information et d'Analyse (SYLIA)*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2010. (site Web consulté en 2010 : www.agencelanaudiere.qc.ca)

BÉGIN, Claude, Lise OUELLET et Élisabeth CADIEUX. *Ensemble pour la santé et la qualité de vie de la population lanaudoise! Rapport du Directeur de santé publique – Édition 2007*, Joliette, ASSS de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, 2007, 32 p.

GUILLEMETTE, André, et Bernard-Simon LECLERC. *Vivre égaux et en santé? Effets des inégalités sociales sur la morbidité hospitalière et la mortalité dans Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 16 p.

GUIMONT, Louise, Guy RAYMOND et Robert PAMPALON. L'indice de défavorisation matérielle et sociale : un outil dans le développement des politiques gouvernementales... et municipales, *Municipalité*, vol. 33, n° 3, 2002, p. 21-22.

LECLERC, Bernard-Simon, Geneviève MARQUIS (coll.) et Josée PAYETTE (coll.). *Tableau de bord lanaudois sur la défavorisation. Territoire de Lanaudière. Calibrage à l'échelle de la région de Lanaudière*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2005, 87 p.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (MESSF). *Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Québec, MESSF, 2004, 79 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE. *Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec?*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2008, 21 p.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL, Philippe GAMACHE et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé au Canada, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 29, n° 4, 2009, p. 199-213.

PAMPALON, Robert, Denis HAMEL et Guy RAYMOND. *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec – Mise à jour 2000*, Québec, Institut national de santé publique du Québec, 2004, 11 p.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec, *Maladies chroniques au Canada*, vol. 21, n° 3, 2000, p. 113-122.

PAMPALON, Robert, et Guy RAYMOND. Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, *Santé, société et solidarité*, n° 1, 2003, p. 191-208.

PAYETTE, Josée, et Marie-Eve SIMONEAU (coll.). *Coup d'œil sur la MRC Joliette. Édition 2008*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2008, 73 p.

POIRIER, Alain, et Marc-André MARANDA (sous la direction de). *Troisième rapport national sur l'état de santé de la population du Québec. Riches de tous nos enfants. La pauvreté et ses répercussions sur la santé des jeunes de moins de 18 ans*, Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications, 2007, 162 p.

QUÉBEC (PROVINCE). *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, Projet de loi n° 112 (2002, chapitre 61), sanctionné le 18 décembre 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2002, 20 p.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du recensement de 2006*, modifié le 20 novembre 2009. (site Web consulté en 2009 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/ref/dict/geo021-fra.cfm>)

STATISTIQUE CANADA. *Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006*, numéro 92-591-XWF au catalogue. Modifié le 14 juillet 2009. (site Web consulté en 2010 : www12.statcan.ca/census-recensement/2006/)

A NNEXE 1

Aires de diffusion utilisées pour le calcul de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon la municipalité Territoire de référence MRC Joliette, 2006

MRC JOLIETTE (91 aires de diffusion)

SAINT-PAUL (6)	SAINT-THOMAS (5)	SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE (7)
24610119	24610138	24610070
24610120	24610139	24610071
24610121	24610140	24610072
24610135	24610141	24610073
24610136	24610142	24610074
24610137		24610162
	NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES (10)	24610163
CRABTREE (6)	24610078	
24610129	24610143	NOTRE-DAME-DE-LOURDES (4)
24610130	24610144	24610076
24610131	24610145	24610077
24610132	24610146	24610156
24610133	24610147	24610157
24610134	24610148	
	24610149	SAINTE-MÉLANIE (4)
SAINT-PIERRE (1)	24610150	24610068
24610122	24610151	24610069
		24610075
JOLIETTE (27)	SAINT-CHARLES-BORROMÉE (21)	24610158
24610094	24610079	
24610095	24610080	
24610097	24610081	
24610099	24610082	
24610101	24610083	
24610102	24610084	
24610103	24610085	
24610104	24610086	
24610105	24610087	
24610106	24610088	
24610107	24610089	
24610108	24610091	
24610109	24610092	
24610110	24610093	
24610112	24610152	
24610113	24610153	
24610114	24610154	
24610115	24610155	
24610116	24610159	
24610117	24610160	
24610118	24610161	
24610123		
24610124		
24610125		
24610126		
24610127		
24610128		

Note : Cinq aires de diffusion, non retenues pour le calcul de l'indice de défavorisation, sont exclues de ce tableau.
Source : STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

Population selon le sexe, le groupe d'âge et le quartile de défavorisation Territoire de référence MRC Joliette, 2006 (n et %)

FEMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	7 203	1 186	16,5	875	12,1	4 226	58,7	916	12,7
Quartiles 2+3	14 751	2 064	14,0	1 793	12,2	8 187	55,5	2 707	18,4
Quartile 4	6 910	1 032	14,9	862	12,5	3 666	53,0	1 350	19,5
Sociale									
Quartile 1	7 140	1 298	18,2	929	13,0	4 224	59,2	689	9,6
Quartiles 2+3	14 177	2 101	14,8	1 691	11,9	7 972	56,2	2 413	17,0
Quartile 4	7 546	882	11,7	911	12,1	3 882	51,4	1 871	24,8
Combinée									
Quartiles 1 et 1	2 131	419	19,7	298	14,0	1 258	59,0	156	7,3
Quartiles 4 et 4	2 475	284	11,5	328	13,3	1 224	49,5	639	25,8
Total	28 864	4 282	14,8	3 531	12,2	16 079	55,7	4 973	17,2

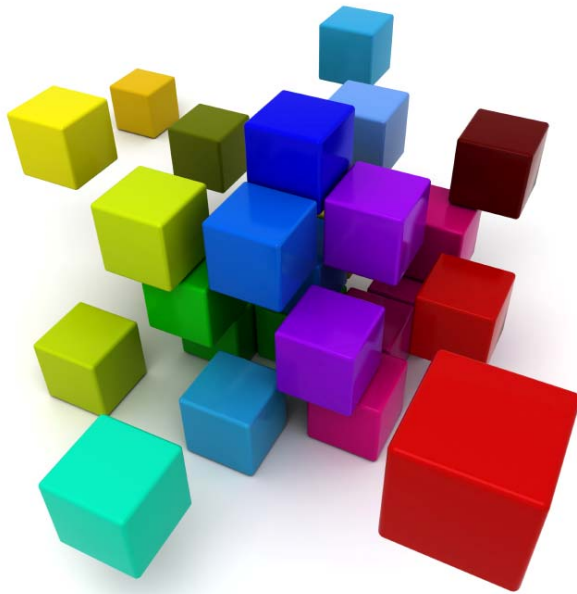
HOMMES

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	6 715	1 260	18,8	920	13,7	3 803	56,6	732	10,9
Quartiles 2+3	13 620	2 149	15,8	1 881	13,8	7 634	56,1	1 956	14,4
Quartile 4	6 317	1 060	16,8	890	14,1	3 441	54,5	925	14,6
Sociale									
Quartile 1	7 109	1 306	18,4	923	13,0	4 222	59,4	658	9,3
Quartiles 2+3	13 359	2 261	16,9	1 832	13,7	7 410	55,5	1 856	13,9
Quartile 4	6 185	903	14,6	936	15,1	3 246	52,5	1 099	17,8
Combinée									
Quartiles 1 et 1	2 105	413	19,6	278	13,2	1 242	59,0	171	8,1
Quartiles 4 et 4	2 005	334	16,6	330	16,4	979	48,8	362	18,1
Total	26 652	4 470	16,8	3 691	13,8	14 878	55,8	3 613	13,6

SEXES RÉUNIS

Dimensions	Population totale	0-14 ans		15-24 ans		25-64 ans		65 ans et +	
	n	n	%	n	%	n	%	n	%
Matérielle									
Quartile 1	13 918	2 446	17,6	1 795	12,9	8 029	57,7	1 648	11,8
Quartiles 2+3	28 371	4 213	14,9	3 674	12,9	15 821	55,8	4 663	16,4
Quartile 4	13 227	2 093	15,8	1 753	13,3	7 106	53,7	2 275	17,2
Sociale									
Quartile 1	14 249	2 604	18,3	1 852	13,0	8 446	59,3	1 347	9,5
Quartiles 2+3	27 536	4 362	15,8	3 523	12,8	15 382	55,9	4 269	15,5
Quartile 4	13 731	1 786	13,0	1 846	13,4	7 129	51,9	2 970	21,6
Combinée									
Quartiles 1 et 1	4 236	832	19,6	576	13,6	2 500	59,0	327	7,7
Quartiles 4 et 4	4 480	617	13,8	658	14,7	2 203	49,2	1 002	22,4
Total	55 516	8 752	15,8	7 221	13,0	30 957	55,8	8 586	15,5

Sources : INSPQ. Indice de défavorisation 2006. Table d'équivalence, Québec, 2009.
STATISTIQUE CANADA. Recensement 2006.

**Auteurs**

Marie-Eve Simoneau
André Guillemette
Josée Payette

Comité de lecture

Élizabeth Cadieux
Abdoul Aziz Gbaya
Louise Lemire
Geneviève Marquis

**Conception graphique
et mise en page**

Micheline Clermont

Page couverture

Kiwigraphik

Une série de neuf documents traitant de l'indice de défavorisation, édition 2006, est disponible à l'adresse suivante :

Version informatisée gratuite au www.agencelanaudiere.qc.ca/SYLIA/ sous l'onglet *Nos publications*.

Version imprimée au coût de 5 \$ au 450 759-1157, poste 4294.

Toute reproduction partielle ou totale doit être accompagnée de la mention de la source :

SIMONEAU, Marie-Eve, André GUILLEMETTE et Josée PAYETTE. *Localiser la défavorisation - Mieux connaître son milieu. Territoire de référence MRC Joliette 2006*, Joliette, Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique et d'évaluation, Service de surveillance, recherche et évaluation, juillet 2010, 24 pages et Atlas cartographique.

Dépôt légal :

ISBN : 978-2-89669-022-0 (version imprimée)
978-2-89669-023-7 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Troisième trimestre 2010